

Agent de production (H/F)

62127 TINCQUES [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Dès que possible

 Durée : 4 semaines

 Temps plein

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

L'entreprise

Notre client est une entreprise agroalimentaire située à Tincques, dans le Pas-de-Calais. Elle est spécialisée dans la fabrication de pâtisseries et de desserts surgelés destinés à la grande distribution et aux professionnels de la restauration. L'entreprise se distingue par son savoir-faire, ses exigences en matière de qualité et son utilisation de procédés de production modernes.

Le poste

L'agent de conditionnement travaille au sein d'une usine de pâtisserie industrielle, où il participe à la fabrication et au conditionnement de produits tels que des beignets, muffins, coquilles et autres pâtisseries. Ses principales missions consistent à assurer l'assemblage, le conditionnement, l'emballage et la mise en boîte des produits, tout en garantissant leur qualité et en respectant les règles strictes d'hygiène et de sécurité.

Le travail s'effectue principalement debout, sur une chaîne de production, avec des gestes répétitifs nécessitant de la rigueur, de la concentration et un bon esprit d'équipe. Les horaires sont organisés en équipes de 3x8, pouvant inclure le travail de nuit, les week-ends et les jours fériés, selon les besoins de la production. Ce poste demande de la motivation, de la disponibilité et une bonne capacité d'adaptation afin de contribuer efficacement à la production de pâtisseries de qualité.

Le profil recherché

Le poste d'agent de conditionnement est accessible sans diplôme spécifique, mais une première expérience en industrie agroalimentaire est un atout. Le candidat doit être rigoureux, dynamique, organisé et capable de travailler en équipe. Il doit faire preuve de réactivité, respecter les consignes d'hygiène et de sécurité, et être en mesure de travailler debout pendant de longues périodes en effectuant des gestes répétitifs. De la motivation ainsi qu'une grande disponibilité pour les horaires en équipes (3x8), y compris les nuits, les week-ends et les jours fériés, sont également indispensables.